

**Bienvenue dans cette belle aventure**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Paris	Suisse
22/23 janvier	19/20 mars
12/13 février	
23/24 avril	
21/22 mai	
25/26 juin	

Je m'inscris au stage « **Chant et peinture de sable** » du ..... / ..... / 2022

Nom - Prénom :	
Date de naissance :	
Adresse :	
Téléphone portable :	
Courriel :	

Je souhaite

Je ne souhaite pas

Recevoir une newsletter mensuelle (votre vie privée est scrupuleusement respectée, vos données personnelles n'ont jamais été et ne seront jamais divulguées).

Comment avez-vous connu le Cercle de Vie ?

- Sur un livre de Don Miguel Ruiz  
  Moteur de recherche .....  
  Facebook  
  Youtube  
 Instagram  
  Twitter  
  Google+  
  LinkedIn  
  recommandation  
  autre .....

## **Règlement du stage**

- J'ai réglé la totalité du stage, soit un montant de **280€** comprenant 30% d'arrhes
- J'ai réglé ou je m'engage à régler dès aujourd'hui mon **adhésion obligatoire au Cercle de Vie® de 10€**

- **Paiement par virement bancaire Européen SEPA :**

Sur le compte IBAN de l'association Le cercle de Vie®

Titulaire: LE CERCLE DE VIE

Banque: Crédit Mutuel

FR76 1027 8064 4500 0209 7310 237 code BIC: CMCIFR2A

- **Directement en ligne par CB ou par Paypal.**

<https://www.cerledevie.fr/shop>

- **Par chèque à établir à l'ordre de « Cercle de Vie® » et à envoyer par courrier :**

**Le Cercle de Vie® - Bois le Roi - 2, rue du Puits Godeau - 28500 Vernouillet - France**

**Pour participer à un stage du Cercle de Vie®, l'adhésion annuelle à l'association de 10€ est obligatoire.**

**Le versement** peut être effectué par chèque bancaire, par virement ou directement sur la boutique du site

<https://www.cerledevie.fr/shop>

**Votre bulletin d'inscription complété et signé est à adresser par courriel ou par courrier :**

**lorenza@cerledevie.com**

**Association Le Cercle de Vie® - Bois le Roi - 2, rue du Puits Godeau - 28500 Vernouillet – France**

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Toute personne s'inscrivant au stage déclare avoir pris connaissance de ces conditions et les accepter.

### INSCRIPTION

L'organisateur se réserve le droit de ne pas prendre en compte une inscription, sans avoir à se justifier, en procédant alors au remboursement des sommes versées.

### ENGAGEMENT DU OU DE LA PARTICIPANTE

En s'inscrivant, chaque personne reconnaît prendre **la responsabilité de sa participation** à l'activité et s'engage à informer lors d'un entretien préalable de ses antécédents psychiatriques, de ses difficultés physiques, psychiques ou traitement médical significatifs en cours. Le Cercle de vie® rappelle que ce stage n'est pas une psychothérapie mais un travail sur soi. Il n'entre donc pas dans le champ d'un accompagnement en psychopathologie.

Le participant s'engage de même à respecter les modalités normales de fonctionnement d'un groupe (horaires, comportement respectueux, stricte confidentialité des informations échangées, etc.)

Afin de préserver la sensibilité de tous, chacun s'engage :

- ✓ à **respecter scrupuleusement la confidentialité** de chaque personne du groupe.
- ✓ à **ne pas diffuser** dans le groupe des publicités d'autres activités ou toute information gratuite ou payante.
- ✓ à **ne pas collecter les adresses ou coordonnées** des autres participants sans leur autorisation.

Le Cercle de Vie® se réserve le droit de mettre fin à la participation de toute personne dont le comportement interférerait négativement au sein du groupe; auquel cas, les sommes versées resteraient acquises.

### ANNULATION

- En cas de désistement de la part du participant, les arrhes, de 30% du montant du stage, constituant un engagement mutuel, ne sont pas remboursables. En cas de cause majeure imprévisible (maladie invalidante, accident...), elles pourront être remboursées, uniquement sur présentation d'un certificat médical empêchant la participation du stage.
- En cas de désistement jusqu'à 1 mois avant le début du stage, Le Cercle de Vie® s'engage à restituer 70% de la somme versée.
- En cas de désistement moins d'un mois avant le début du stage, la totalité de la somme restera acquise au Cercle de Vie®.
- Dans les 2 cas, si la place que vous avez réservée est prise par un autre participant, nous vous proposerons la possibilité de reporter sur une autre session la somme versée.
- Dans tous les cas, le versement de votre adhésion annuelle (10€) reste acquis définitivement.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler un programme en cas d'annulation de l'hébergeur, d'indisponibilité des enseignants, d'inscriptions insuffisantes, ou de toute autre raison. Toutes les personnes inscrites seront alors prévenues et remboursées de toutes leurs sommes versées, sans pouvoir prétendre à aucune autre compensation.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » valant acceptation des conditions générales de vente du Cercle de Vie®

**Nous sommes heureux de vous accueillir à ce stage de Chant et peinture de sable.  
Lorenza sera à vos côtés tout au long de ce dernier afin de vous accompagner  
sur ce beau chemin d'accomplissement personnel.**

**Félicitations et bienvenue au sein du cercle de votre vie !**